

# Municipalité de Saint-Aimé

### **EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL**

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Aimé, tenue le 9 décembre 2021 et présidée par le maire, M. Denis Benoît, à laquelle assistaient la conseillère et les conseillers : Mme Julie L'Homme, M. Martin Berger, M. Patrick Godin, M. Patrick Boisselle, M. Jacques Desrosiers et M. Sylvain Boisselle

### **RÉSOLUTION 224-12-21**

#### ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Attendu que selon l'article 953.1 du Code municipal, la municipalité doit adopter un programme en immobilisations pour trois exercices subséquents;

Attendu que ce programme doit identifier les dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité;

En conséquence, Il est proposé par Patrick Godin Appuyé par Sylvain Boisselle

Et résolu que le Conseil municipal établisse comme suit son programme triennal des dépenses en immobilisation, soit :

### 2022 : Réfection du garage municipal

Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux

Coût estimé : 64 580 \$

# Remplacement de ponceaux et pavage d'une partie du rang Saint-Yves

Programme d'aide financière gouvernementale et Fonds général

Coût estimé: 345 000 \$

# 2023 : Travaux de pavage du rang Saint-Yves

Fonds général

Coût estimé: 225 000 \$

# 2024: Travaux de pavage et de voirie

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec ou autre programme d'aide financière et Fonds général

Coût estimé: 750 000 \$

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, le 10 décembre 2021

Karine Lussier

Directrice générale et secrétaire-trésorière

arine drissier

398, montée Sainte-Victoire, Saint-Aimé (Québec) JOG 1KO

Téléphone: 450 788-2737 | Télécopieur: 450 788-3337 | www.saintaime.qc.ca